



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER TEMPLE-ENFANTS ROUGES

Réunion du mercredi 28 septembre 2022

Présent.e.s : Danièle ACHILLE-FABRE, Arlette CIEUTAT, Odile DE BOUVIER, Sharon HOBBY, Sylvain HOU, Stéphane JEAN, Béatrice LAGARDE, Justine MALFAIT, Marilyn PHELIPOT, Nathalie SOYEUX, Marie-Catherine ZAZZALI

Présents non membre du Conseil de quartier : Patrick KERAVEC

Deuxième collègue : Jérôme GODEFROY, Vivre République

Mairie : Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

Excusé.e.s : Catherine TOFFALETTI

Sylvain HOU introduit la réunion en proposant à Alexandre de faire la lecture des réponses aux questions posées lors de la réunion précédente du Conseil de quartier.

Le Conseil de quartier estime que le marquage au sol des emprises serait pertinent pour les terrasses pérennes celles-ci ont tendance à déborder l'été. Les autorisations de terrasse ne sont pas toujours affichées par établissement, en particulier pour les terrasses estivales.

Certaines terrasses ont déjà fait l'objet d'un marquage par le passé. Le Mairie n'est pas contre l'idée de renforcer ce maillage.

La DPMP verbalise systématiquement la non présentation des « affichettes » (autorisations de terrasses).

Les habitants expliquent qu'ils sont inquiets du haut niveau de tensions entre habitants et restaurateurs. Ils s'étonnent également que des établissements, comme le Soprano, posant problème depuis des années continuent d'avoir des autorisations de terrasse.

Le Soprano, (comme de nombreux restaurants du secteur) fait l'objet de contrôles réguliers (avec verbalisation le cas échéant).

Une opération de contrôle spécifique sur plusieurs jours a d'ailleurs été menée les 2, 4 et 7 septembre dans le secteur des rues Dupetit-Thouars, Dupuis et de la Corderie par la DPMP en lien avec la DU (Direction de l'urbanisme), pour vérifier la conformité des installations. Plusieurs procès-verbaux ont été dressés pour dépôt, terrasse non conforme, ou contre terrasse sans autorisation.

Signalement quant aux boutiques éphémères : Les habitants signalent que les problèmes constatés avec des boutiques éphémères se situent 10 rue Charles-François Dupuis et au niveau du coude de la rue de la Corderie.

La Mairie de Paris Centre va faire un rappel au règlement et signaler les adresses à la Police Municipale.

Question sur la poste Temple : Le Conseil de quartier demande pourquoi les boîtes aux lettres de la poste du Temple ont été condamnées.

Le signalement a été transmis à la Poste. La Poste a fait l'objet de nombreux vols et va sécuriser les boîtes aux lettres pour sécuriser le courrier, cependant certaines d'entre elles, trop anciennes ou du fait de leur emplacement, ne peuvent pas être sécurisées. 19 sont

concernées à Paris Centre, mais la poste du Temple ne l'est pas. La Mairie tiendra informés le Conseil dès le retour de la poste à ce sujet.

Signalement sur l'ancienne Poste rue de Saintonge : Le Conseil de quartier demande s'il est possible d'enlever le logo La Poste situé rue de Saintonge sur l'ancien bâtiment de la Poste. Ce signalement a déjà été transmis à la RIVP, la Mairie leur a transmis à nouveau.

Signalement quant aux véhicules de police stationnés rue Eugène Spuller : Les habitants regrettent que le trottoir de la rue Eugène Spuller serve de parking pour les véhicules de Police, ce qui est parfois gênant pour circuler lorsqu'il y a des évènements au Carreau du Temple.

Les travaux du nouveau Commissariat Perrée sont terminés et l'aménagement des abords de la rue Perrée (stationnement, piste cyclable) est en cours de finalisation. Pour le déménagement du Commissariat (préalablement situé boulevard Bourdon), nous avons aménagé de nombreuses places pour les véhicules de police. Ceci devrait permettre de régulariser la situation.

Question quant aux café Fluctuat Nec Mergitur place de la République: Le Conseil de quartier demande qui sera le nouvel exploitant du café Fluctuat Nec Mergitur situé au milieu de la place de la République.

Le café Fluctuât Nec Mergitur ouvrira le 10 octobre. La société Fa-Dong a été retenue avec un concept fast casual, cuisine saine et de saison, à petit prix.

Priorités du Conseils de quartier 2022/2023

Sylvain HOU propose de prioriser les sujets que le Conseil de quartier suivra cette année. Il invite donc les participants à proposer des sujets ou des projets sur lesquels le Conseil pourrait travailler.

Idées de projet :

- Réaménagement de la Place Olympe de Gouge dans le cadre d'embellir votre quartier
- Réaménagement de la placette Turenne/Normandie/Debeylleme dans le cadre d'embellir votre quartier
- Vide Grenier au Carreau du Temple
- Suivre le sujet du Jardin Madeleine de Scudéry et du potager des oiseaux
- Rallye culturel : faire une déambulation culturelle mémoire et histoire
- Réaménagement de la place Élisabeth Dmitrieff (placette métro Temple), qui est régulièrement squattée par les livreur Stuart.
- Problème de stationnement vélo devant le Burger King et le KFC, place de la République

Un vote en ligne sera organisé par l'équipe d'animation auprès des conseillers de quartier afin de faire ressortir les sujets qui intéressent le plus les membres du Conseil de quartier.

Suivi de points divers :

Sharon HOBBY rappelle que le 6 novembre, de 15h à 18h, le Conseil de quartier organisera rue Eugène Spuller un bal avec une fanfare. Une table permettra de proposer une collation aux participants. Elle estime qu'il ne sera pas possible d'organiser une Disco Soupe (distribution alimentaire à partir d'invendus) car le Conseil de quartier n'est pas prêt à porter un tel projet dans le délai imparti.

Elle propose pour l'année à venir de travailler sur un projet de récupération des invendus pour les redistribuer.

Sylvain HOU explique que concernant la distribution de repas au sans-abri, il faudra réfléchir à un nouveau mode opératoire pour l'année prochaine si le Conseil de quartier souhaitait réallouer un budget pour reconduire ce projet.

Il rappelle que le projet de végétalisation n'a pour le moment pas vu le jour car le Conseil de quartier n'a pas encore trouvé de solution pour l'entretien du permis de végétaliser.

Marylin PHELIPOT répond que le projet de permis de débithumé rue Charles-François Dupuis se heurte à la même problématique. Elle souhaiterait connaître la profondeur de terre dont les habitants disposeront pour planter.

Marilyne PHELIPOT explique qu'elle souhaiterait avoir les visuels des tables d'échec disponible sur le marché ainsi qu'un plan indiquant les emplacements identifiés avec la DEVE lors de la visite sur place.

Elle explique également que l'école Dubois n'étant plus aux normes pour accueillir les enfants, elle sera transformée en cuisine pour les cantines des écoles de l'arrondissement. Elle souhaiterait savoir où seront envoyés les élèves et quand l'école fermera.

Budget 2022

Sylvain HOU rappelle que le Conseil de quartier devra voter ses budgets lors de la prochaine séance.

Idée de financement :

- Carreau du Temple – achats d'éléments de mobilier pour terminer l'espace d'accueil de jour (investissement) (15 000€)
- Vide grenier au Carreau du Temple 2023 (fonctionnement)
- Installation de bancs (investissement)
- Moment de convivialité après le rallye culturel (fonctionnement)

Marylin PHELIPOT annonce que les abeilles des ruches du Carreau du Temple, qui avaient été financées par le Conseil de quartier Enfants-Rouges, sont mortes intoxiquées par le plomb suite à l'incendie de Notre-Dame. Elle propose que, dans le futur, le Conseil de quartier finance de nouvelles abeilles pour le Carreau du Temple.

PLU

Sharon HOBBY explique que le Conseil de quartier est de nouveau invité à remplir un cahier d'acteurs sur la phase de réglementation. Cette nouvelle phase de concertation permet aux habitants de s'exprimer sur cinq aspects :

- Protection des espaces verts privés
- Protection des bâtiments particuliers
- Protection du commerce et de l'artisanat
- Emplacement réservé de localisation pour de futurs équipements
- Emplacement réservé pour la production de logements sociaux

Points divers

Maryline PHELIPOT explique que le bail de Coursier.fr prendra fin à la fin du mois d'octobre car le propriétaire du bâtiment a racheté le local. En conséquence, les habitants espèrent que ce sera la fin des nuisances causées par cette entreprise.

Les habitants regrettent que le bâtiment du 66 rue des Archives ait été vendu au privé.

Mme ACHILLE-FABRE fait remarquer que beaucoup de vélos stationnent rue des oiseaux, notamment en grands groupes.

Arlette CIEUTAT explique que sur le centre de la place de la République, elle a récemment été renversée par un vélo. Elle explique que la place manque d'une piste cyclable qui ferait son tour et qui soit marquée de façon visible. En conséquence, les vélos circulent de façon anarchique sur le centre de la place.

Sylvain HOU fait remarquer que dans la rue du Pont Aux Choux des ralentisseurs sont positionnés mais ils ne prennent pas l'ensemble de la rue. Les automobilistes passent sur le contre sens cyclable et serrent le trottoir où se tiennent les piétons. Lorsqu'il avait interrogé la Mairie, il y a trois ans, il lui avait été répondu qu'un aménagement était prévu dans le cadre du plan vélo. Il souhaiterait donc savoir ce qui est prévu. Il estime que le contre sens cyclable devrait être à minima matérialisé par un marquage au sol.

Stéphane JEAN explique que les travaux de la station métro Temple qui ont eu lieu en juin, ont été très bruyants et se sont déroulés la nuit. Actuellement, les réseaux électriques sont en train d'être refaits de l'autre côté de la rue. L'emprise est prévue jusqu'en décembre mais actuellement personne ne travaille sur ce chantier. Il regrette que ces deux interventions n'aient pas été prévues en même temps afin de préserver les riverains.

Par ailleurs, il signale que le restaurant O'Tacos, au 172 rue du Temple, se transforme en « dark kitchen » la nuit de 23h à 7h du matin. Cela crée des nuisances en raison de la présence de livreurs qui attendent les commandes en écoutant de la musique ainsi qu'en raison du système d'aération bruyant du restaurant.

Les membres du Conseil de quartier estiment qu'il faudrait réfléchir à la création de zone de stationnement et d'attente pour les livreurs à vélo.

Béatrice LAGARDE explique qu'elle souhaiterait que la rue de Bretagne devienne piétonne. Odile DE BOUVIER répond que des ateliers ont eu lieu l'année dernière sur le plan de circulation du quartier et qu'il en est ressorti que la rue de Bretagne devait rester un axe traversant.

Sylvain HOU rappelle que Ciné Caro aura lieu le 11 octobre à 19h30 au Carreau du Temple.

Béatrice LAGARDE demande s'il est possible que la sortie rue des Vertus du métro Arts et Métiers devienne également une entrée.

Dates des prochaines réunions.

- Mercredi 9 novembre à 19h
- Mardi 17 janvier
- Jeudi 16 mars
- Jeudi 11 mai
- Jeudi 29 juin